



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/TRANS/WP.29/2009/18
17 décembre 2008

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS et FRANÇAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Forum mondial de l'harmonisation des Règlements
concernant les véhicules (WP.29)

Cent-quarantième-septième session
Genève, 10-13 mars 2009
Point 4.2.13 de l'ordre du jour provisoire

ACCORD DE 1958

Considération des projets d'amendements aux Règlements existants

Proposition de supplément 33 à la série 03 d'amendements au Règlement No 37
(Lampes à incandescence)

Communication du groupe de travail de l'éclairage et de la signalisation lumineuse (GRE) */

Le texte reproduit ci-après a été adopté par le GRE à sa soixantième session. Il a été établi sur la base du document ECE/TRANS/WP.29/GRE/2008/39 et ECE/TRANS/WP.29/GRE/2008/49, non modifiés. Il est transmis pour examen au WP.29 et à l'AC.1 (ECE/TRANS/WP.29/GRE/60, para. 6).

*/ Conformément au programme de travail pour 2006-2010 du Comité des Transports Intérieurs (ECE/TRANS/166/Add.1, programme d'activité 02.4), la mission du Forum mondial est de développer, harmoniser et mettre à jour les Règlements dans le but d'améliorer la performance des véhicules. Le présent document est soumis en vertu de ce mandat.

Annexe 1,

Liste des catégories de lampes à incandescence et des numéros de feuille, modifier comme suit:

«Groupe 2

À utiliser seulement pour les feux de signalisation, les feux de virage, les feux de marche arrière et les feux d'éclairage de la plaque d'immatriculation arrière:

<u>Catégorie</u>	<u>Numéro(s) de feuille</u>
C5W	C5W/1
H6W	H6W/1
H10W	H10W/1 à 2
HY6W	H6W/1
HY10W	H10W/1 à 2
HY21W	H21W/1 à 2
...	...

.».

Liste des feuilles relatives aux catégories de lampes à incandescence et ordre dans lequel elles apparaissent, modifier comme suit:

«

Numéro(s) de
feuille

...
H6W/1
H10W/1 à 2
H21W/1 à 2
...

.».

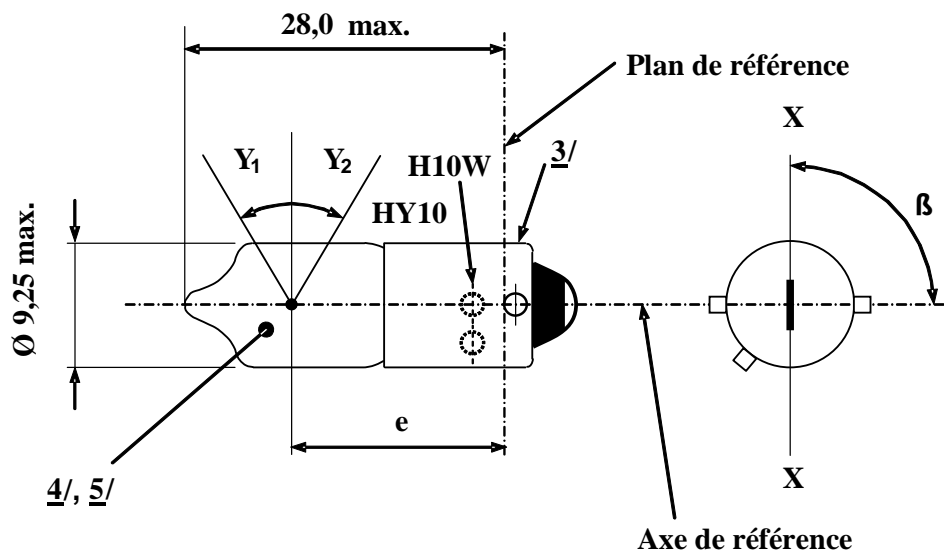
Insérer les nouvelles feuilles H10W/1 à 2, entre la feuille H6W/1 et la feuille H21W/1, libellées comme suit (voir pages ci-après):

«

CATÉGORIES H10W ET HY10W

Feuille H10W/1

Les dessins ont pour seul but d'illustrer les principales dimensions (en mm) de la lampe à incandescence.



Dimensions en mm	Lampe à incandescence de fabrication courante			Lampe à incandescence-étalon
	min.	nom.	max.	
e	14,25	15,0	15,75	15,0 ± 0,25
Déviation latérale <u>1/</u>			0,75	0,4 max
□	82,5°	90°	97,5°	90° ± 5°
γ1, γ2 <u>2/</u>	30°			30° min.
Culot:	H10W: BAU9s HY10W: BAUZ9s	suivant la publication 60061 de la CEI (feuille 7004-...)		
CARACTÉRISTIQUES ÉLECTRIQUES ET PHOTOMÉTRIQUES				
Valeurs nominales	Volts	12		12
	Watts	10		10
Tension d'essai	Volts	13,5		13,5
Valeurs normales	Watts	12 max.		12 max.
	Flux lumineux	H10W	200 ± 12 %	
		HY10W	120 ± 17 %	
Flux lumineux de référence à 13,5 V environ				Blanc: 200 lm
				Jaune-auto: 120 lm

CATÉGORIES H10W ET HY10W**Feuille H10W/2**

- 1/ Déviation latérale maximale du centre du filament principal par rapport à deux plans réciproquement perpendiculaires contenant l'axe de référence et dont l'un des plans comprend l'axe X-X.
- 2/ Dans la zone comprise entre les limites extérieures des angles γ_1 et γ_2 , l'ampoule ne doit pas présenter de zone de distorsion optique et sa courbe doit avoir un rayon qui ne soit pas inférieur à 50 % du diamètre effectif de l'ampoule.
- 3/ Il ne doit y avoir, sur toute la longueur du culot, ni protubérances ni soudure dépassant le diamètre maximal autorisé du culot.
- 4/ La lumière émise par les lampes à incandescence de fabrication courante doit être blanche pour la catégorie H10W et jaune-auto pour la catégorie HY10W.
- 5/ La lumière émise par les lampes à incandescence-étalons doit être blanche pour la catégorie H10W et jaune-auto ou blanche pour la catégorie HY10W. ».

Feuille H13/4, tableau, modifier comme suit:

«...

Culot	H13:	P26.4t	suivant la publication 60061 de la CEI (feuille 7004-128-3)
	H13A:	PJ26.4t	

...».

Feuille H27W/2, tableau, modifier comme suit:

«...

Culot	H27W/1:	PG13	suivant la publication 60061 de la CEI (feuille 7004-107-4)
	H27W/2:	PGJ13	

...».

Feuille T4W/1, tableau, modifier comme suit:

«...

Culot	BA9s	suivant la publication 60061 de la CEI (feuille 7004-14-9)
-------	------	--

... ».

Feuille W21/5W/1, tableau, modifier comme suit:

«...

Culot	W3x16q	suivant la publication 60061 de la CEI (feuille 7004-106-3)
-------	--------	---

...».
